

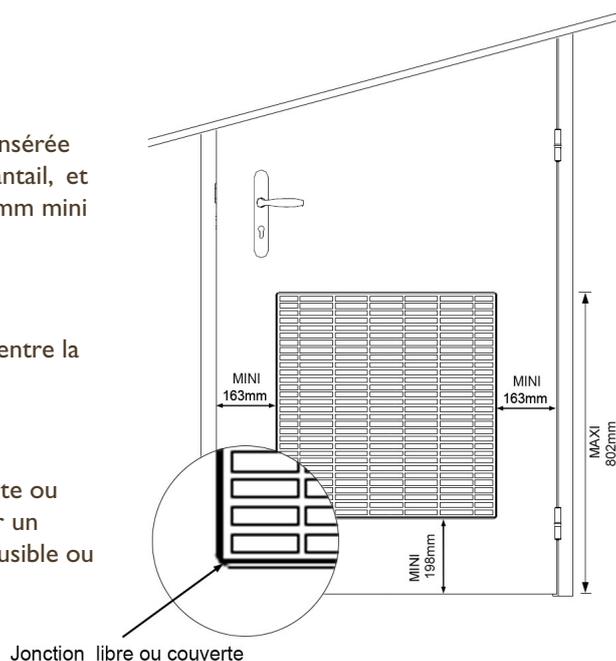
Grille intumescente pour vantaux d'épaisseur 50mm

Les blocs-portes concernés par cette annexe peuvent être conçus avec une grille de ventilation coupe-feu de référence "VENTILODICEV50" à condition qu'ils ne soient pas destinés aux locaux à sommeil et sous réserve du respect des exigences relatives à la réglementation incendie en vigueur. Des justifications complémentaires peuvent être demandées (classement Sa et Sm).

La grille intumescente de dimensions maxi 600x600 (LxI) peut être insérée dans une découpe positionnée à 163mm mini d'un bord latéral du vantail, et les découpes haute et basse respectivement à 802 mm maxi et 198 mm mini du bord inférieur du vantail.

Les bloc-portes avec grille intumescente sont livrés avec la jonction entre la grille et le vantail laissée libre.

La jonction entre la grille et le vantail peut alors être laissée apparente ou recouverte par un cordon de mastic silicone ou polyuréthane ou par un couvre-joint de forme et matière libre fixé à l'aide de colle thermo-fusible ou de pointes ne pénétrant pas de plus de 10mm dans le vantail.



Ventilation naturelle / protection incendie

Grâce à leur technologie d'intumescence à pression d'expansion, les grilles intumescentes "VENTILODICE" installées sur les portes coupe-feu permettent d'assurer une ventilation naturelle des locaux tout en offrant une protection contre les flammes et la chaleur en cas d'incendie.

Nota : la mise en place de cette grille de ventilation sur une porte à performance acoustique ou de stabilité fait perdre automatiquement ses performances.